



SYNERPA

SYNDICAT NATIONAL DES ÉTABLISSEMENTS ET RÉSIDENCES PRIVÉS POUR PERSONNES AGÉES

Zoom sur l'emploi

Dès aujourd'hui, rejoignez le secteur de demain !

Editorial



Jean-Alain MARGARIT
Président du SYNERPA

Que vous soyez **jeunes diplômés, professionnels déjà formés, seniors avec ou sans expérience, personnes en recherche de reconversion professionnelle, ou bien encore en panne d'idées sur l'orientation de vos études cette lettre est faite pour vous !**

L'espérance de vie progressera dans les décennies à venir et les personnes âgées de plus de 80 ans représenteront 10% de la population totale (contre 4,5% aujourd'hui). Rejoindre ce secteur d'activité, c'est l'assurance de faire progresser sa carrière sur du long terme et mettre ses compétences au service de la vie !

Maintenant que vous êtes ouvert à ce secteur dynamique et moderne, découvrez au fil des encarts la richesse de nos métiers et de notre activité.

Pour en finir avec la crise qui n'arrête pas d'être sur le point de se terminer, avec le taux de chômage qui flirte avec les 10% ...

Le SYNERPA, 1^{er} Syndicat national des maisons de retraite privées vous donne la solution :

Rejoignez les métiers du grand âge !

Ils sont nombreux, variés, se caractérisent par une grande diversité d'interventions qui allie technicité, relationnel et sont accessibles à tous les niveaux de qualification.

Le secteur des maisons de retraite privées vous offre la garantie d'un recrutement rapide, durable sur un poste stable, non délocalisable riche en rapport humain et pour lequel vous bénéficierez d'une véritable évolution professionnelle.

**Vous n'y aviez pas pensé avant
et c'est pourtant si évident !**



Quelles sont les structures ?

- **A domicile :** vous conservez votre indépendance et votre autonomie en accompagnant des personnes âgées dans

leur environnement. Vous les aidez dans leurs gestes quotidiens, tellement précieux à leurs yeux. A domicile, on distingue, les services d'aide à la personne (les SAD) des services de soins infirmiers d'aide à la personne (SSIAD).

- **Dans un EHPA :** vous avez la fibre sociale et aimez le contact humain, l'Établis-

sement d'Hébergement pour Personnes Âgées est une maison de retraite à destination de personnes âgées autonomes et semi valides sans accompagnement soignant.

- **Dans un EHPAD :** l'Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes permet à la personne de bénéficier d'un encadrement médical et d'un accompagnement des équipes permanent. Certains établissements pratiquent également l'accueil de jour et l'accueil temporaire, notamment pour les personnes qui souhaitent encore rester à domicile une partie du temps, mais qui ont besoin d'être prises en charge et assistées temporairement.

Pour les malades souffrant de la maladie d'Alzheimer, outre l'hébergement permanent en établissement, il existe également un accueil en hébergement temporaire et en accueil de jour. Ce dernier permet bien souvent aux aidants familiaux, très sollicités au quotidien, de souffler un peu.



Quels sont nos métiers ?

Les métiers sont répartis en 3 filières :

- **La filière soin** est composée des métiers d'aide-soignant, d'aide médico psychologique, d'infirmier, d'infirmier coordonnateur, de kinésithérapeute, d'ergothérapeute, de psychomotricien, de diététicien, de médecin coordonnateur.

Tous les métiers de cette filière sont règlementés par un diplôme d'Etat.

- **La filière hébergement** principalement composée d'animateur, d'assistant social, de cuisinier et chef cuisinier, de lingère, de gouvernante, de responsable d'hébergement hôtellerie et qualité de vie.

- **La filière administrative et technique** reprend tous les métiers classiques d'une entreprise : directeur, directeur adjoint, assistant de direction, agent d'accueil, comptable, mais également technicien de maintenance, jardinier, informaticien...

Ces métiers nécessitent un goût pour les contacts humains, le travail en équipe ainsi qu'une grande capacité d'écoute.



La convention collective, quelle garantie ?

Les établissements adhérents du **SYNERPA** appliquent tous la Convention Collective Unique et son annexe spécifique aux personnes âgées qui offrent un cadre de travail aux salariés des établissements.

Cette convention collective est évolutive et s'adapte aux nouveaux besoins de l'activité. Ainsi, la grille de classification a été révisée en 2009 pour référencer de nouveaux métiers non encore répertoriés. Elle a surtout ouvert la possibilité aux salariés qui ont suivi un quota d'heures de formation d'accéder à un coefficient supérieur et donc par voie de conséquence d'augmenter leur rémunération.

Le **SYNERPA** négocie chaque année avec les organisations syndicales de salariés des mesures salariales. Ainsi les salariés du secteur bénéficient d'une augmentation de salaire annuelle et ce, malgré un contexte de crise.

Quel diplôme, quel niveau pour quel poste ?

Aide-soignant : Diplôme d'Etat de niveau V (équivalent BEP/CAP)

Aide médico psychologique : Diplôme d'Etat de niveau V (équivalent BEP/CAP)

Auxiliaire de vie sociale : Diplôme d'Etat de niveau V (équivalent BEP/CAP)

Infirmier : Diplôme d'Etat de niveau III (Bac +2) (en cours d'évolution niveau Bac +3)

Kinésithérapeute/Ergothérapeute/Psychomotricien : Diplôme d'Etat niveau III (Bac +2)

Animateur : Diplôme d'Etat selon niveau IV ou niveau III (bac ou bac +2)

Gouvernante : brevet technique hôtelier niveau IV (Bac)

Responsable hôtelier : BTS hôtellerie / restauration. Niveau III (Bac +2)

Directeur d'établissement : niveau I ou II Master 1 ou 2 (Bac+4 ; Bac +5).

Ces métiers vous intéressent et vous n'avez pas la qualification requise : plusieurs voies s'offrent à vous :

- La formation en alternance qui combine les cours théoriques et les stages pratiques avec 2 modes de formation : l'apprentissage ou le contrat de professionnalisation.
- La formation initiale avant l'entrée en établissement ou par la formation continue en cours d'emploi.
- La VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) valide l'expérience déjà acquise et est complétée par une formation sur les compétences manquantes.



La formation en cours d'emploi et l'évolution de carrière ça marche !

La preuve :

Témoignage de Sylvie : « J'étais lingère en maison de retraite, la formation continue m'a permis de changer de filière. Aujourd'hui, j'ai obtenu le diplôme d'Etat d'Aide médico-psychologique (AMP) grâce auquel j'occupe le poste d'AMP, me permettant de créer de vrais échanges avec les personnes âgées ».

Témoignage de Badra : « Actuellement Responsable soins, je suis une formation afin d'obtenir une licence en management et gestion des établissements sanitaires, au rythme de trois jours par mois. Cette formation de 18 mois me permettra de devenir Directrice adjointe. Ce métier s'est professionnalisé, il reste néanmoins un métier humain, à la fois au contact des équipes et des personnes âgées ».



Les entreprises du secteur : des entreprises qui recrutent !

Les 1800 entreprises adhérentes du SYNERPA, qu'elles soient individuelles ou appartenant à des groupes sont toutes des acteurs incontournables du recrutement. Présentes sur le tout le territoire, elles sont en fort développement et en recherche quasi permanente de personnels.

Pour le Forum National de recrutement :

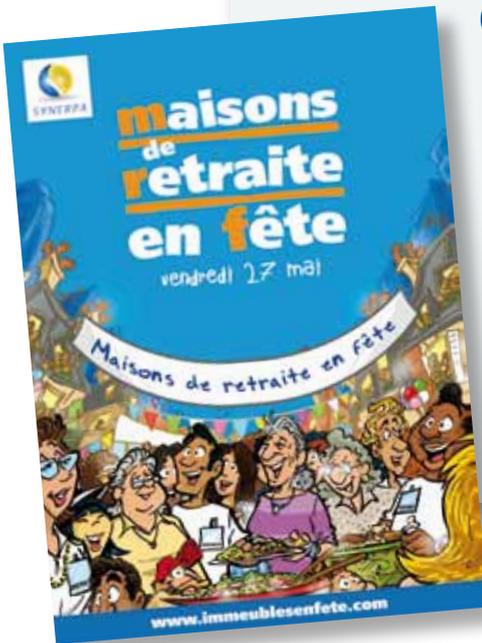
"Paris pour l'emploi" qui se déroule chaque année en octobre sur la Place de la Concorde, ce sont près de 850 offres d'emploi qui sont répertoriées et qui proposées aux candidats présents sur le stand du **SYNERPA**.





Un secteur en évolution permanente

Depuis 10 ans et la mise en place de la loi du 2 janvier 2002, les maisons de retraite n'ont cessé de se moderniser et d'améliorer par une démarche qualité, l'accompagnement des personnes âgées en perte d'autonomie. La démarche de certification accompagnée des obligations d'évaluation internes et externes dans lesquelles se sont engagés les établissements garantissent la qualité de la prise en charge des personnes âgées mais également une **qualité de travail pour les professionnels en poste.**



La maison de retraite, un lieu de vie

Ouverte sur l'extérieur, elle participe à la vie de notre société : le saviez-vous ?

Chaque année, les maisons de retraite se mobilisent pour des événements nationaux. Du téléthon à la fête des voisins

(Maisons de retraite en fête), en passant par la fête de la gastronomie, des animations sont mises en place pour que les personnes âgées puissent participer à ces festivités avec le personnel et leurs proches.

Plus simplement et de façon quotidienne, les maisons de retraite participent au maintien du lien intergénérationnel par des ateliers d'aide aux devoirs, de chorales ou d'informatique avec les écoles voisines.

Enfin, les maisons de retraite sont au cœur de la communication en proposant de plus en plus leur propre « lipdub » où personnes âgées et personnels ouvrent la porte de l'établissement en proposant une visite « live » en chantant ! Courez vite les découvrir sur You Tube en recherchant « lipdub maisons de retraite » !

Et maintenant que vous nous connaissez mieux et que vous n'avez plus idées reçues...

Le secteur des maisons de retraite mérite toute votre attention !

Alors plus d'hésitations : **rejoignez- nous !**



SYNERPA

164, boulevard du Montparnasse
75014 Paris
Tél. : 01 40 47 75 20
Fax : 01 40 47 75 21
Email : synerpa@synerpa.fr

www.synerpa.fr

Florence ARNAIZ-MAUME
Déléguée générale du SYNERPA

